



Projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre
près de l'Aéroport Montréal-Trudeau

DEBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 14 SEPTEMBRE PROCHAIN

Québec, le 31 août 2005. - La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Qussaï Samak, président, et de M^{me} Judy Gold, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau*. L'audience publique débutera le **14 septembre 2005 à 19 heures et se tiendra à la Salle Le Grand Salon du Hilton Montréal Aéroport, situé au 12505, Côte-de-Liesse à Montréal**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le **12 octobre 2005 à 19 heures à la Salle Diamant du Holiday Inn Aéroport Montréal situé au 6500, Côte-de-Liesse à Montréal**, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 12 janvier 2006, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OU CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet au bureau du BAPE à Québec, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'aux endroits suivants :

- Bibliothèque de Dorval, 1401, chemin du Bord du Lac, Montréal (avec accès gratuit à Internet) ;
- Bureau d'arrondissement Dorval/L'Île-Dorval, 60, avenue Martin, Montréal.

Vous pouvez également consulter le site Internet du BAPE concernant le projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca.

LE PROJET

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) propose un réaménagement complet de l'échangeur Dorval, composé de l'échangeur Côte-de-Liesse et du rond-point Dorval, ainsi que la création de liens autoroutiers directs et bidirectionnels. Le nouvel échangeur permettrait un accès direct à l'Aéroport Montréal-Trudeau et séparerait le trafic routier local de celui en transit sur l'autoroute 20 par l'aménagement de bretelles reliant l'aéroport aux autoroutes 20 et 520. Le projet tiendrait également compte de la mise en place éventuelle d'une emprise ferroviaire reliant le secteur de l'Aéroport Montréal-Trudeau au centre-ville de Montréal ainsi que des améliorations relatives au transport en commun. Le coût du projet est évalué à 133 millions de dollars excluant la desserte ferroviaire. Le partage des coûts s'effectuera entre le MTQ, le gouvernement fédéral et la Ville de Montréal avec la participation d'Aéroports de Montréal. Pour le promoteur, les travaux majeurs s'échelonnaient de 2007 à 2009.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Monique Gélinas, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Louise Bourdages, conseillère en communication, en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : acces-aeromtl@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *projet d'amélioration des infrastructures de transport terrestre près de l'Aéroport Montréal-Trudeau*.

Source : Rosemary Al-Hayek
Conseillère en communication
(418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
acces-aeromtl@bape.gouv.qc.ca